

Département du Loiret

Ville d'Orléans

« Clos de la Motte »
9 terrains à bâtir

Note de Présentation

Février 2021
Réf : 2019/364



Cabinet SOUESME

Géomètre-expert

11, bis rue Basile Baudin
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

T 02 38 58 98 79

M benoit.souesme@cabinetsouesme.fr

« Le Clos de la Motte »
ORLEANS

NOTE DE PRESENTATION

Intégration du futur lotissement « Le Clos de la Motte »



Cet aménagement foncier est situé entre la rue du Clos de la Motte et la rue Fernand Gravier à Orléans, sur d'anciens vergers, actuellement en friche.

Pour respecter l'environnement de ce quartier pavillonnaire, nous prévoyons de réaliser un aménagement résidentiel de faible densité dont la superficie moyenne des terrains à bâtir sera de 435 m².

Sur chaque terrain 60 % de la superficie devra être non imperméabilisé et le fond des lots sera planté de haies arbustives pour permettre l'intégration paysagère du projet.

Celui-ci s'articule autour d'un réseau viaire à sens unique avec une entrée sur la rue Fernand Gravier et une sortie sur la rue du Clos de la Motte.

Cette voie intégrera un trottoir agrémenté d'espaces verts, et des places de stationnement de part et d'autre de celle-ci. Cette dernière sera traitée en voie douce avec un traitement spécifique à la jonction de la voirie et du cheminement piéton issus des venelles existantes.

Concernant le traitement architectural du projet, un règlement de lotissement sera élaboré afin que les constructions s'intègrent de façon pertinente aux quartiers existants : architecture et volumes des constructions, les clôtures ...

